

CENTRE DE LOISIRS (3-12ans)

« LES COPAINS D'ABORD »

VACANCES D'ETE 2018

- LE CENTRE DE LOISIRS accueillera les enfants du 09 juillet au 03 Août

Thématiques : 3-6 ans : « **PARC SAFARI'GOULETTE** » 7-12 ans : « **CAMPING PONG !** »

Au programme : Jeux sportifs, Grands Jeux, Créations, Jeux de piste, Piscine, Plage, Cirque, Aquagloss', Zoo, Equitation, Cinéma, Veillée, Trottinettes, Festi'minots...

En raison de travaux réalisés sur le Groupe Scolaire pendant tout l'été,
les enfants seront accueillis :

- Pour les maternelles : dans la salle située sous la médiathèque et dans la Salle de Danse.
- Pour les élémentaires au sein d'un espace sécurisé de plein air (algécos, barnum dans lieu cloturé) à côté du Stade, chemin des arrosants.

- Un MINI CAMPS A LA MARTRE (Logis du Pin) est organisé pour les 6/8 ans du 23 au 25 Juillet.

Activités proposées: accrobranche, poney, balade avec un guide naturaliste, veillée.

Coût du mini camp pour les parents : **110 € / enfant**. Participation Mairie : 160 € / enfant.

- Un SEJOUR* «Les Petits Explorateurs » aura lieu à Port Cros, en partenariat avec la F.O.L. du Var, du 6 au 10 Août pour les 6/12 ans.

Activités proposées: sentier sous-marin, sentier botanique, veillée astronomie, randonnée, baignades, grands jeux....

Coût du séjour pour les parents : **185 € / enfant**. Participation Mairie : 276 € / enfant.

Aide financière du Conseil Départemental possible.

*Les enfants qui ne sont pas partis au séjour ski en Février 2018 seront prioritaires sur ce séjour.

Modalités d'inscriptions au dos→



Les inscriptions se dérouleront du 4 au 29 juin inclus.

Comment inscrire votre enfant ? :

→ **CENTRE DE LOISIRS ET/OU MINI-CAMPS :**

- Retirer une fiche d'inscription en Mairie, au périscolaire ou au centre de loisirs (le mercredi) ou
- Télécharger la fiche d'inscription sur le site www.neoules.fr.

La fiche complétée est ensuite à déposer en Mairie. Elle peut également être envoyée par mail à jeunesse@neoules.fr.

Informations importantes :

- ✓ L'inscription se fait obligatoirement à la semaine;
- ✓ Toute semaine réservée est due, sauf présentation d'un certificat médical dans les 48h suivant l'absence;
- ✓ Le tarif par jour et par enfant est égal à 1% du quotient familial CAF pour les résidents Néoulais; une facture vous sera adressée dans le courant du mois d'Août;
- ✓ Un dossier de renseignements est à constituer si votre enfant n'a jamais fréquenté le Centre de Loisirs ou le Périscolaire depuis la rentrée de septembre 2017.

Renseignements / Inscriptions : Gwenaëlle au 07.76.35.54.15.

→ **SEJOUR D'AOUT:**

Un dossier spécifique au séjour est à constituer. Il est à retirer au Service Jeunesse, en Mairie. Le retrait du dossier vaut pour préinscription.

Le dossier complet sera à retourner dans les meilleurs délais, accompagné du paiement, en Mairie.

Renseignements / Inscriptions : Virginie : 04.94.72.64.68. actionsociale@neoules.fr

Inscriptions rentrée 2018/2019 :

Les dossiers d'inscriptions aux activités du Service Jeunesse (Périscolaire / ALSH) sont disponibles à l'accueil de la Mairie, au Périscolaire ou à l'ALSH.

Retour souhaité au plus tard en Mairie le 10 juillet.